

Monsieur le PRESIDENT  
du Conseil Général de la Gironde  
Hôtel du Département  
Esplanade Charles de Gaulle  
33000 BORDEAUX

Bordeaux le 11 mars 2004

Objet : tourisme et voies vertes en Gironde

Monsieur le PRESIDENT,

Soucieux du développement du Cyclotourisme et de la randonnée sous toutes ses formes (pédestre, rollers et familiale) dans notre département, l'association Vélo-Cité de Bordeaux a adhéré à l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes et est le relais local de l'association dans le département.

L'AF3V ( voir site internet <http://www.af3v.org>) est une association qui agit pour le développement en France des Véloroutes et des Voies Vertes, itinéraires sécurisés destinés aux déplacements non motorisés sur de courtes, moyennes ou longues distances . Elle participe aux projets européens et nationaux, régionaux et départementaux d'aménagement, en faisant des propositions et informe les usagers cyclistes, piétons, rollers, sur les Véloroutes et Voies Vertes existantes.

La Gironde fait partie de l'Association des Départements Cyclables dont est aussi partenaire l'AF3V. Notre département est riche d'un réseau dense et diversifié de pistes cyclables. Le succès de celles-ci, autant auprès des touristes que des usagers locaux, n'est plus à démontrer. La pratique d'activités sportives, de tourisme local ou de randonnées en famille, en toute sécurité et sans trop d'investissements a pu se développer à travers ce réseau de pistes cyclables. Le schéma national des voies vertes (tel qu'il a été approuvé en décembre 1998 par le Comité Interministériel de l'Aménagement et de Développement du Territoire) est un prolongement et une extension de ces itinéraires touristiques et sportifs.

Etant chargé des Voies Vertes au sein de Vélo-Cité pour la Gironde je souhaiterais avoir des informations sur les projets en cours ou à venir dans ce domaine :

- Mise en place du schéma régional des voies vertes en Gironde après le schéma élaboré par le cabinet Altermodal pour la région Aquitaine (planning, priorités, mise en œuvre)
- Remise en état et à niveau des pistes cyclables classées voies vertes en Gironde
- Interconnexion avec la Charente et Charente Maritime par la liaison Créon – Libourne – Clérac (actuellement étudiée par les conseils généraux de Charente et Charente Maritime).
- Equipements touristiques connexes (fontaines, aires de pique-nique et autres aménagements à l'image de la station vélo de Créon).
- Prise en compte de ces aménagements dans la politique de communication du Conseil Départemental du Tourisme.

Notre département est traversé par trois Voies Vertes majeures :

L'axe littoral Atlantique Pointe de Grave – Cap Ferret – Landes.  
L'axe Tours – Bordeaux – Arcachon (chemin de St Jacques de Compostelle).  
L'axe de la Pointe de Grave – Bordeaux – Toulouse (Canal du midi).  
La réalisation à court terme de ces trois voies vertes serait un formidable outil de développement du tourisme local, national et international.

Nous espérons que le département s'impliquera au mieux dans ces projets de voies vertes et nous nous tenons à votre disposition pour relayer au mieux toutes les informations auprès de nos adhérents et sympathisants (l'AF3V Gironde a de nombreux contacts avec les clubs cyclotouristes et rollers).

Dans l'attente de votre réponse, et en espérant que notre collaboration sera fructueuse, veuillez agréer monsieur le Président nos respectueuses salutations.

Eric Leroy  
Relais local de l'AF3V  
Secrétaire de Vélo-Cité